

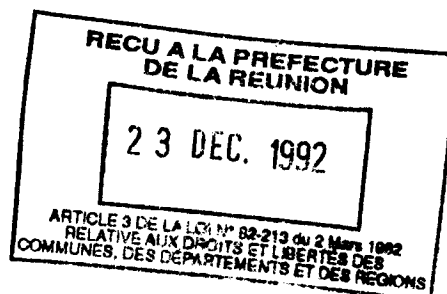
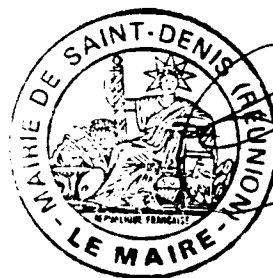
RAPPORT N° 92/6-01
au Conseil Municipal

OBJET

BUDGET PRIMITIF 1993

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen et à vos délibérations le projet de Budget Primitif pour l'exercice 1993 tel qu'il est présenté dans le document joint.

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE



DELIBERATION N° 92/6-01
du Conseil Municipal
en séance du samedi 12 décembre 1992

OBJET

BUDGET PRIMITIF 1993

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 92/6-01 du Maire ;

Vu le rapport de Michel CHAN-LIAT, Adjoint, présenté au nom de la Commission Finances ;

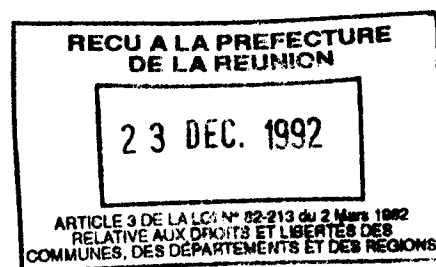
Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Adopte le Budget Primitif 1993 qui s'élève en dépenses et en recettes à 1 077 221 967 F en mouvements réels (confer le détail des votes ci-après joint).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 19 DEC. 1992

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE



CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 12 DECEMBRE 1992

BUDGET PRIMITIF 1993

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS :

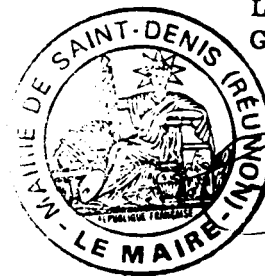
- les modalités d'intégration des charges incombant au Budget Annexe de l'Eau ;
- la Section d'Investissement du Budget Annexe de l'Eau ;

A LA MAJORITE

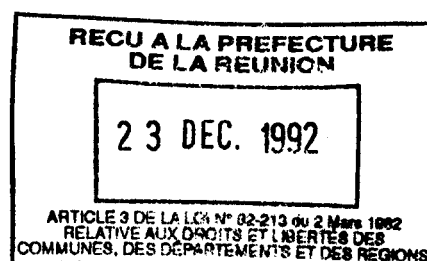
(1 opposition et 2 abstentions -dont 1 vote par procuration-)

- la Section d'Exploitation du Budget Annexe de l'Eau.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 19 DEC. 1992



LE MAIRE
Gilbert ANNETTE



CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 12 DECEMBRE 1992

BUDGET PRIMITIF 1993

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE
A L'UNANIMITE (1 abstention) :

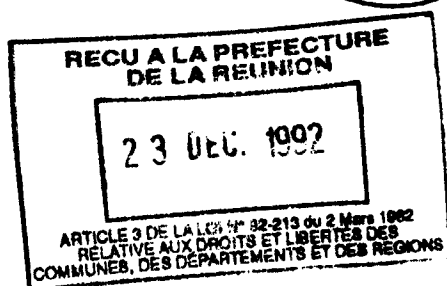
- les modalités de calcul des charges à intégrer au Budget Annexe de l'Assainissement ;

A L'UNANIMITE
(2 abstentions -dont 1 vote par procuration-) :

- la Section d'Investissement du Budget Annexe de l'Assainissement ;
- la Section d'Exploitation du Budget Annexe de l'Assainissement.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 19 DEC. 1992

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE



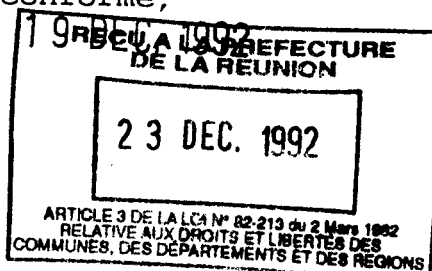
CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 12 DECEMBRE 1992

BUDGET PRIMITIF 1993

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	DETAILS DES VOTES
900	6 abstentions -dont 2 votes par procuration-
901	2 abstentions -dont 1 vote par procuration-
902	4 oppositions -dont 1 vote par procuration-
903	5 oppositions -dont 2 votes par procuration- et 1 abstention
904	6 abstentions -dont 2 votes par procuration-
905	2 oppositions -dont 1 vote par procuration- et 4 abstentions -dont 1 vote par procuration-
906	6 abstentions -dont 2 votes par procuration-
908	1 abstention
914	1 opposition
915	6 abstentions -dont 2 votes par procuration-
925	3 abstentions -dont 1 vote par procuration-
927	6 abstentions -dont 2 votes par procuration-
SECTION	5 oppositions -dont 2 votes par procuration- et 1 abstention

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le



LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 12 DECEMBRE 1992

BUDGET PRIMITIF 1993

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- 1 -

CHAPITRES	DETAILS DES VOTES
930	6 abstentions -dont 2 votes par procuration-
<i>Michel TAMAYA quitte la Salle des Délibérations à 11 H 59 (pendant l'examen du Chapitre 931).</i>	
931	6 abstentions -dont 2 votes par procuration-
932	Unanimité des votants
934	2 abstentions -dont 1 vote par procuration-
936	2 abstentions -dont 1 vote par procuration-
940	6 oppositions -dont 2 votes par procuration-
<i>Michel TAMAYA réintègre sa place à 12 H 20 (pendant l'examen du Chapitre 942).</i>	
942	2 abstentions -dont 1 vote par procuration-
943	2 oppositions -dont 1 vote par procuration-
944	6 oppositions -dont 2 votes par procuration-
945	4 oppositions -dont 2 votes par procuration-
951	2 abstentions -dont 1 vote par procuration-
953	2 abstentions -dont 1 vote par procuration-
955	Unanimité des votants

.../...

CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 12 DECEMBRE 1992

BUDGET PRIMITIF 1993

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- 2 -

CHAPITRES	DETAILS DES VOTES
965	4 abstentions -dont 2 votes par procuration-
968	5 oppositions -dont 2 votes par procuration-
970	2 abstentions -dont 1 vote par procuration-
971	5 abstentions -dont 2 votes par procuration-
977	1 abstention
SECTION	6 oppositions -dont 2 votes par procuration-

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 19 DEC. 1992

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

